53me Année — Nouvelle série — No 51 PARAIT LE SAMEDI Le Numéro : 3 francs SAMEDI 11 JANVIER 1947.

SISTERON-JOURNAL

Politique - Littéraire - Sportif - Commercial et d'Annonces Judiciaires.

Abonnement : 1 an, 135 francs
C. C. P. Marseille 156-36
Téléphone 1.48

Administration-Rédaction :
25, Rue Droite, SISTERON (b.-a.)
Directeur-Gérant: Marcel LIEUTIER

Tarif des Annonces :
Annonces Légales : 10 francs la ligne
Autres Annonces: on traite à forfait

Pour la Publicité extra-Régionale :
S'adresser à l'AGENCE CHIMOT
3, Rue d'Amboise PARIS (2e)

Le Monge des Iles d'Or !...

C'est devant ce splendide et magique décor !
Des Pins d'Alep sur les Caps bleus !... Les grands pins d'Eze !
Qu'un Poète expira !... ses yeux tout ravis d'aise,
Dans l'ensorcellement dernier ! — des Iles d'Or ! —
Avec — entre ses doigts — et jusque dans la mort,
Les Santons de la Crèche et ceux de terre glaise !
Qui s'animent parfois pour palpiter encor !...

...Le Monge des Iles d'Or, avec son beau titre à l'émouvante poésie évocatrice et son mirage ensorceleur, ce dernier conte inachevé fut comme une dernière apothéose d'une divine féérie !...

On le publia quelques jours à peine après la mort du poète, malgré son texte incomplet, dans ce journal de Paris où Paul Arène donnait à peu près chaque semaine son habituelle chronique... Je dirai, une autre fois, comment je fus sur le point de me procurer un exemplaire de ce numéro, désormais introuvable, et lorsqu'il y a 3 ou 4 ans, au moment des cérémonies du recueillement de Juin 1943 et pour perpétuer par un signe visible le souvenir d'un Centenaire si pieusement célébré, l'on édita, par souscription, une élégante Plaquette contenant les allocutions et les remarquables discours dont nous n'avons pas encore tout à fait perdu la mémoire, j'avais eu l'idée de faire insérer dans ce petit livre commémoratif ce « Monge des Iles d'Or ».

C'eut été une relique de plus dans cette brochure si bien présentée avec sa couverture couleur vieil ivoire et couleur vieux missel...

PAUL ARENE
Son Centenaire — 1843-1943

Cet article du Monge-Poète, j'en connaissais à peu près le thème, la trame et le canevas, et je puis dire que jamais Paul Arène ne s'était élevé à une pareille sérénité d'âme, comme s'il avait deviné qu'il allait bientôt pouvoir contempler lui-même les « Infinis » mystérieux qui nous dominent et en pénétrer, enfin, les Secrets !...

Mais soyez tranquilles, je ne commettrais pas cette odieuse profanation d'oser toucher d'un iota ce qui doit nous rester religieusement sacré. La page inachevée de Paul Arène reste intangible et tout autant que celle d'un musicien célèbre qui, lui aussi, nous donna dans une Symphonie, le dernier souffle de son âme et comme encore Weber nous avait donné sa dernière « Pensée » aux mêmes notes de pur cristal et aux mêmes résonnances intérieures... Un autre ne nous avait-il pas écrit comme dernière page, sa Pavanne pour une « Infante » défunte et le musicien de la dinesse après Mozart un même émouvant « Requiem » et le frisonnant Chopin lui aussi, son dernier « Nocturne » !...

Ces « Testaments » des grands artistes valent bien les autres, où c'est seulement de je ne sais quelles piètres « Nomenclatures » que nous venons disposer ou de ces soit-disantes Richesses, dans le fond si pauvres, et dont nous avions tant d'orgueil ! Ce Testament des Poètes, car les magiciens des sons et de la couleur le restent aussi, est-ce un suprême adieu qui tombe à la fois de leur plume, de leur clavier ou de leurs pinceaux, et de leurs livres, et le voilà, leur héritage ! Le Monge des Iles d'Or en est un et cette mystique légende composée par un Poète avant de mourir et au moment de rendre l'âme, n'était-elle pas la paraphrase de cet autre symbolique récit que Paul Arène écrivit le 6 Avril 95, lorsqu'il revint une dernière fois à Sisteron !

Les mêmes pressentiments de sa fin prochaine ne l'avaient pas trompé mais au lieu de la vision de la Mer latine et céruléenne, il avait voulu fixer sur sa rétine ce paysage de Lumière où il s'était plu d'accomoder sa naissance, à sa guise et à son choix ! Et il écrivit, sur place, par un beau jour de printemps et devant le Bastidon déjà délabré des Oulettes à l'ombre encore du figuier qui n'était pas coupé, le conte délicieux des Santons de la Veine d'Argile ! Et c'était aussi le rêve des figulines et des Santibelles de la Crèche.

Nombre de nos lecteurs connaissent, j'en suis sûr, ce joli conte de la Veine d'Argile et des marnes bleues qui a donné du reste le titre définitif au Recueil posthume des Inédits d'Arène et je voudrais simplement leur recopier ce passage. Puissent-ils en prendre une leçon de style et savoir comment s'écrit le français :

Revenus au bastidon près de la fontaine, mon père se mit à pétrir un peu de terre grasse et je m'émerveillais de voir l'argile s'amollir en une pâte onctueuse et souple, et dont il modela d'abord, histoire de m'amuser, un âne, un bœuf, et une chèvre que l'on fit sécher au soleil mettant les autres dans de petits moules qu'il avait toujours conservés, pour en faire sortir ensuite des Pastours et des Bergères vêtus à la mode des anciens temps ! Alors, je m'endormis et j'eus un rêve ! Et moi aussi je laissais naître sous mes doigts d'ingénieuses figulines qui finissaient par prendre vie et s'envoler ô miracle, en des formes vagues et indécises et qui étaient devenues ce que nous cherchons en vain à réaliser sans jamais nous satisfaire, nos Poèmes et nos chants ! Et je comprenais obscurément comme l'on comprend au jour chimérique du rêve, que c'étaient là les projets inachevés, les projets de poète, les chefs d'œuvre futurs restés à l'état d'ébauche et d'espérance... Et mon rêve prenait vie et je déposais à l'ombre ma dernière figure amoureusement modelée !... une vierge grecque aux bandeaux lisses et aux bras soutenant l'amphore ! ô chimérique Paul Arène et dans ce subconscient qui travaille les âmes d'artiste avais-tu deviné la remontée souterraine du séjour des ombres de la muse drapée ! Ta vierge grecque était-elle déjà une réplique de celle que nous avons aujourd'hui sous les yeux, une Muse, une Déesse au même corps divin, aux mêmes lignes pures et à demi dévoilées, mais ne suis-je pas en train de commettre ce crime et cette profanation sacrilège dont je parlais tout à l'heure pour la reconstitution de ce conte et en prêtant à notre modeleur de Tanagras je ne sais quelles vues prophétiques sur une découverte que rien ne lui permettait de supposer !

Qu'était-il advenu de cette vierge grecque de son rêve ?

Le cri soudain du Becfigue ou celui de la Pive et de l'Ortolan me tirèrent de mes réflexions désordonnées !... Je me réveillais, la tête lourde et confuse, tant deviennent pénétrantes au déclin du jour les senteurs de la sauge sauvage qu'imprudemment j'avais prise comme oreiller !

Mais Toi, le Monge Poète et qui le premier avait voulu t'endormir de la même façon à l'ombre des Thérébynthes et goûter aussi à cette odeur de résine de nos grands pins d'Alep, tordus et courbés par le vent et laissant trainer leurs ramures grêles dans l'onde glauque des flots ! Et Toi, ce Monge de rêve dont la Robe de bure se détachait devant les blancheurs de ce Monastère des Iles de Lérins et fondé par ce St-Honnorat qui, en souvenir de son attachement mystique pour Ste-Marguerite avait planté ce symbolique amandier qui se couvre toujours de neiges pâles en des floraisons éternelles !

Et Toi, ce Monge-Poète apparenté à ce François d'Assises qui parlait aussi le Langage irréel à ses seuls frères les oiseaux, et toi le Monge des Iles d'Or, viens nous le confier ce que fut la chimère et le dernier rêve de féérie et que nous fit entrevoir dans son style éclatant aux lumineuses phrases, le subtil conteur Paul Arène !...

Hippolyte SUQUET.

Chronique Musicale

Je pense, chers amis, que vous avez tous rectifié la petite erreur d'impression qui s'était glissée dans la première phrase de ma précédente chronique. Il fallait lire « n'allez surtout pas penser, chers amis, et je m'adresse aux plus avertis d'entre vous, etc... »

Ceci dit, et puisque beaucoup ont eu l'amabilité de me demander des précisions, nous allons, toujours en marge de ma dernière causerie, essayer d'expliquer pourquoi, après avoir tant et si « bellement » chanté la France cessa de le faire et pourquoi, actuellement encore, malgré de courageux efforts, l'art du chant choral est si peu et souvent si mal pratiqué. Sérions les questions.

Pour quelles raisons, ayant connu une faveur inouïe et une perfection magnifique, la polyphonie ou « chant à plusieurs voix » qui durant des années avait paru contenir presque toute la musique, allait-elle s'effacer pour occuper une place plus modeste ? Tout celà est complexe et il faut remonter assez loin pour saisir, à ses origines, les causes de ce phénomène.

Il est évident, chers amis, que si l'homme primitif est né sans que la moindre petite fée ait mis le moindre petit instrument de musique dans son berceau, si dénué, si rude et ignorant de lui-même qu'il fut, il possédait ce trésor : une voix. Lorsqu'il eut pris connaissance de cet admirable instrument naturel, l'homme, dans l'énivrement de sa découverte ne cessa de tendre, avec parfois de touchantes gaucheries, vers le perfectionnement de cet étonnant et émouvant organe. Et, tandis que les lents progrès de son industrie primitive allaient le laisser longtemps encore en face d'instruments frustres et incommodes, la voix, cette merveilleuse voix humaine qui n'a besoin pour s'exprimer dans toute sa splendeur ni de bois, ni de métal péniblement œuvré, demeurera pour le cœur humain, le plus agile, le plus étendu, le plus expressif des instruments que la destinée ait mis à sa disposition.

De là le désir tout naturel d'écrire pour les voix, de les grouper, pour construire cette belle architecture sonore qu'est une chorale.

Nous verrons bientôt de quelle façon cette situation allait se modifier.

Henriette BONTOUX.

SINISTRÉS attention au délai de forclusion

Le « Journal Officiel » du 4 Janvier a publié une série de décrets et d'arrêtés complétant la législation des dommages de guerre.

Il est notamment stipulé que les personnes demandant le bénéfice de la loi du 28 Octobre 1946 doivent avoir, à peine de forclusion et sauf motif reconnu valable, formulé avant le 1er Juillet 1947, une déclaration de sinistre ou une demande d'indemnité.

ECHOS... DE GACHE

LA BAISSE

C'est un fait. Il y a baisse de 5 °/° sur tous les articles, qu'ils soient en laine, en faïence, en papier ...et même de bois. Les commerçants de notre ville ont tous — sans aucune exception — accepté cette proposition de sagesse à l'égard de notre pauvre franc. Il faut sauver la France, il faut mettre tout en œuvre pour arriver à une stabilité des prix. Tout le monde honnête trouvera un meilleur compte. Baisse de partout.

Mais est-ce que les gens qui pratiquent et qui vivent sur le marché noir accepteront-ils cette baisse ? il est vrai que chez eux on n'est pas à 5 ou 10 °/° de réduction, quand on a un gros bénéfice. Pourvu qu'un jour ils ne finissent pas à vendre la France avec 100 °/° de baisse ! !

⁂

TOUJOURS LA BAISSE

Le gouvernement va lutter contre les trafiquants du marché noir. Le marché noir va lutter contre le gouvernement. Une véritable bataille des prix va se faire jour entre ces deux adversaires.

Le gouvernement va vendre « normalement » de l'essence, du tabac, du sucre et du vin au prix du marché noir. On va étatiser ce sombre commerce. Les vendeurs du marché noir vont donc être obligés de laisser leur marchandise à meilleur prix.

Le gouvernement, lui aussi, sera amené à baisser ses prix, la concurrence jouant. Le marché noir baissera encore et on arrivera à une juste valeur des choses.

Et la voilà la véritable baisse ! !

⁂

SUR LE STADE

A Sisteron, la neige ne nous épargne pas. Depuis trois semaines environ le sport blanc bat son plein. Notre Stade Municipal est abandonné. Pas de foot. Pas de baskett. Notre équipe se rouille.

Aussi la direction de notre société de foot-ball, étant chargée de veiller à la bonne santé et surtout à l'excellente condition physique de ses membres actifs, a décidé, dans une réunion secrète, de retirer la carte de tabac à tous les joueurs.

Cette décision a été prise à l'unanimité des membres du bureau ancien, présent et à venir, afin que, pour les prochaines rencontres, ceux-ci puissent, sur les touches, bourrer ...la pipe et dégager... de la fumée.

Nous croyons savoir que cette décision n'a pas trouvé beaucoup d'accueil auprès des joueurs.

⁂

LA CHASSE

La chasse est fermée. Dimanche un grand nombre de chasseurs sont partis vers tous les coins de la région Sisteronnaise. Cependant, une équipe de quatre nemrods, voulant en même temps clôturer la saison de la chasse, décida de faire le premier repas de l'année en plein air.

Et c'est ainsi que vers les douze coups, après une matinée bien remplie, nos quatre chasseurs mirent fusils à l'arrêt et vidèrent leur nourriture sur une belle nappe posée à terre. Les chiens profitèrent de cet instant de repos pour aller tranquillement reconnaitre les lieux, quand, tout à coup, un gamin de lapin passa sur la nappe et renversa même la bouteille de vin.

Quel émoi parmi la petite troupe, car c'était le premier lapin de la matinée qu'ils venaient d'apercevoir. Parmi ces chasseurs se trouvait un ancien excellent joueur de l'équipe première de foot-ball du Sisteron-Vélo qui avait essayé — mais sans succès — de lui barrer la route par un grand coup de pied... dans le vide.

Contrairement aux autres histoires de chasse, celle-ci est véridique.

L'offensive pour la baisse des prix est déclenchée dans les Basses-Alpes

Une première réunion groupant, avec les Sous-Préfets, les fonctionnaires qualifiés : trésorier payeur général, procureur de la République, directeur de la police, commandant de gendarmerie, directeur du contrôle économique, directeur du ravitaillement, etc..., s'est tenue à la Préfecture sous la présidence du Préfet.

Les directives données par le gouvernement à la conférence des préfets par le président du gouvernement lui-même ont été communiquées aux intéressés. La mise en place du dispositif a été précisée. Le Préfet a rappellé que la décision du gouvernement comporte une baisse réelle de 5 °/° sur tous les prix et à tous les stades. Elle est immédiate. Le décret du 2 Janvier ordonne la baisse immédiate qui ne peut être subordonnée à l'avis des organismes professionnels.

L'attention des services repressifs a été attirée sur les sanctions éventuelles : le retrait de l'autorisation de commerce, notamment pour les forains ; la fermeture immédiate des magasins.

Il semble, d'après les renseignements communiqués par les préfets que la baisse de 5 °/° rencontre une adhésion massive de toute la population, ce qui éviterait d'avoir recours aux sanctions prévues par la loi.

Le Préfet a insisté sur le succès de l'opération. Il y va du sauvetage économique du pays et de la sauvegarde des institutions républicaines.

Les organisations unanimes

Au cours d'une conférence réunie à la Préfecture dans la salle du Conseil Général, les représentants des organisations de producteurs et de consommateurs (C. G. T., C. G. A., Chambre de Commerce et Chambre Artisanale) ont apporté l'adhésion unanime de leurs groupements afin que la baisse soit effective dans tous les domaines. Tous se sont déclarés prêts à user de leur autorité morale auprès de leurs mandants et à soutenir dans sa tâche le représentant du gouvernement.

Les Basses-Alpes héroïques qui ont contribué à gagner la bataille de la Résistance, gagneront la bataille du franc, de la renaissance économique et de l'indépendance du pays.

L'irrigation du Thor

Dans un précédent article nous avons émis l'idée de l'irrigation du Plateau du Thor. Cet exposé nous a valu de nombreux encouragements des propriétaires du Plateau. Chacun a compris tout l'intérêt que cette réalisation, rendue parfaitement possible par la technique moderne, apporterait à la vie économique du terroir Sisteronnais. Il est évident que la mise en valeur par l'adduction d'eau d'un quartier aussi fertile aurait d'heureuses répercussions pour toute notre commune.

Nous apprenons avec plaisir qu'une association des propriétaires intéressés va se constituer et nul doute que ces derniers trouveront auprès des pouvoirs publics et des organismes compétents l'appui nécessaire au succès de cette réalisation.

P. D.

© VILLE DE SISTERON

Lettre Ouverte

à mon ami

TITIN BRISEMOTTE

Marseille, le 30 Décembre 1946.

Mon Cher Ami,

Nous voilà de nouveau à la fin d'une année, elle n'a pas été brillante, après tant d'autres qui furent toujours tristes et bien souvent tragiques 1946 ne laissera rien de brillant dans nos souvenirs. Après la France libérée nous aurions pu retrouver un bonheur tout au moins relatif.

Si les malheurs passés avaient pu faire naitre chez les français assez de sagesse pour qu'ils acceptent de pratiquer l'union qui fait la force des familles comme elle fit toujours la force des nations. Malheureusement nous sommes plus divisés que jamais. Nos Assemblées sont un amalgame de groupes à idées divergentes et même dans chaque groupe souvent deux tendances se manifestent. Ce n'est pas comme çà que la France pourra reprendre la place qu'elle occupait autrefois dans le monde.

Les effets de cette division se font de plus en plus sentir, la confiance et la considération dont nous jouissions au dehors s'amenuisent et celà a une répercussion très sensible sur notre situation matérielle à l'intérieur.

Le franc, signe et gage de notre prospérité, dépérit de plus en plus, de ce fait les prix s'élèvent à des hauteurs inconnues de nous dans le passé, et nous arrivons à ce résultat, qui semble paradoxal à ceux qui n'ont pas vécu les débuts du vingtième siècle : c'est que l'ouvrier ou l'employé qui gagnait 5 francs par jour avant 1914 n'avait pas plus de peine à vivre que celui qui gagne aujourd'hui 60 ou 80 fois plus.

Le malaise politique engendre le malaise financier. Faites-moi de la bonne politique, je vous ferai des bonnes finances, disait un personnage illustre. Quand donc nos hommes nouveaux exauceront-ils ce souhait, toujours de circonstance. Je crains, mon vieux Titin, que ce ne soit pas pour bientôt. Qu'ils aient été obligés d'appeler, en dehors des Assemblées, pour former un gouvernement après deux semaines de palabres, un homme du vieux cadre, au repos, n'est pas en faveur de la nouvelle génération politique et je crains que la Chambre élue en Novembre ne soit encore que très provisoire.

J'ai peur que le Président de la République, bientôt élu, ne soit obligé de demander avant la fin de l'année nouvelle l'application de l'article 51 de la Constitution : Dissolution.

En attendant, tout augmente. Le programme du nouveau Ministre des Finances contient maintes réjouissances pour le contribuable français : augmentation notable des impôts, du gaz, de l'électricité, des transports, des combustibles, etc... etc... Le déluge ! Les Rois s'amusent, ils nous salent, et pour changer le divertissement, ils se sucrent, ils ont décidé de porter leurs émoluments à 500.000 balles.

Qu'est-ce que tu dis de çà, Titin ? Moi je dis que c'est juste, au prix où est le lapin de champ, à 250 frs, il leur faut bien çà pour vivre.

Tu me diras qu'il y a des petits propriétaires, des petits rentiers, des économiquement faibles, qui sont obligés de vivre avec 3.000 frs par mois. Que veux-tu, Titin, c'est la vie. Ils paient la rançon du progrès. C'est beau le progrès ! Dans la vie il y a les vainqueurs et les vaincus, ils font partie des seconds.

Je souhaite que l'avenir me donne un démenti et que l'année 1947 nous amène le retour en France de la Paix de la Liberté et surtout de la vraie Justice pour tous dont tous les hommes sont assoifés.

Qui vit d'espérance ne meurt pas, cher Titin, c'est ce que je souhaite au seuil de l'année nouvelle, pour toi, pour tous les tiens et pour tous nos amis Sisteronnais.

Louis SIGNORET.

ARBORICULTEURS !

pour toutes vos plantations adressez-vous aux

PEPINIERES du BUECH

MISON (Basses-Alpes)

Scions et Quenouilles de Poiriers et Pommiers disponibles.

Catalogue et Prix sur demande.

Chronique Locale et Régionale

A nos abonnés

Nous prions les abonnés au « Sisteron-Journal » dont l'abonnement expire courant Janvier, de vouloir bien le renouveller en versant à notre Chèque Postal 156.36 Marseille le montant de l'abonnement, soit 135 francs, ou à notre bureau, faute de quoi le journal leur sera supprimé.

VARIETES-DANCING. — Demain Dimanche, à 21 heures, dans la salle des Variétés-Dancing, Grand Bal des Rois avec le réputé orchestre « Monty-Jazz » de Gardanne.

Dégustation de Gâteaux des Rois.

FEDERATION GENERALE DES RETRAITES (section des Basses-Alpes). — Les retraités civils et militaires domiciliés à Sisteron et environs sont invités à se réunir Dimanche 12 Janvier à 14 heures, à la Mairie, pour communication très importante et élection d'un correspondant local pour 1947.

Présence indispensable.

CAISSE D'EPARGNE. — Dans sa dernière réunion, le Conseil des Directeurs a procédé à l'élection de son bureau qui se trouve ainsi composé pour 1947 :

Président honoraire : M. Rebattu Henri. — Président actif : M. Paret Emile. — Vice-Président : M. Colomb Raoul. — Secrétaire : M. Sias Danton.

A dater du 6 Janvier, les jours d'ouverture sont tous les Lundi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 h. ; les Mercredi de 9 h. à 11 h. 30 ; les Samedi de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 16 heures.

SKI-CLUB SISTERONNAIS

Nous avons appris la belle réussite de M. Georges Machemin, membre de l'équipe de ski de Sisteron, admis au Centre de moniteurs officiels de ski de Barcelonnette.

Nos félicitations.

SAVON POUR PROFESSIONNELS. — Les tickets supplémentaires pour professionnels seront remis aux ayants-droit sur présentation de l'état règlementaire, aujourd'hui Samedi 11 Janvier, dernier jour.

AUTOS-SPORTS

Ch. FERAUD — 64, Rue Droite expose les nouvelles Bicyclettes Peugeot haut luxe (P. H. L.) qui réunissent le maximum de perfectionnement tout en restant des machines très légères.

DEMOGRAPHIE Année 1946. — 129 naissances — 11 reconnaissances. — 73 décès — 7 morts-nés — 22 transcriptions de décès. — 34 mariages — 4 transcriptions de divorces.

Sécurité Sociale

AVIS

AUX EMPLOYEURS ET SALARIES

Les employeurs et salariés du département sont informés qu'en application du plan de sécurité sociale la Caisse de Sécurité Sociale des Basses-Alpes procède à partir du premier Janvier 1947 à l'immatriculation des assurés.

En conséquence, les déclarations d'emploi pour les embauchages postérieurs au 31 Décembre 1947 continueront à être adressées à la Direction régionale de la Sécurité Sociale, 106, rue Sylvabelle, Marseille, de même que les demandes de duplicata de carte d'immatriculation pour les assurés immatriculés avant la date sus-indiquée. Le numéro matricule donné à partir du 1er Janvier 1947 sera le numéro d'identification fournit par le S. N. S. Il est recommandé aux employeurs et aux salariés de le reproduire avec le plus grand soin sur toute correspondance échangée avec la caisse.

Un communiqué ultérieur fera connaître aux employeurs le mode de versement des cotisations Assurances Sociales et accidents du travail pour les périodes de travail postérieures au 31 Décembre 1946.

ARBRE DE NOEL. — Souscription. — Caisse d'Epargne 5.000 frs ; Pédale Sisteronnaise 500 frs ; Parti Communiste 300 frs ; Sou des Ecoles Laïques 500 frs ; Sisteron-Vélo 500 frs ; Union des Femmes Françaises 2.000 frs ; Union Locale de la C. G. T. 500 frs ; Collège Paul Arène 1922 frs ; Ecole de filles 1966 frs ; Ecole de garçons 2065 frs ; Ecole maternelle 1815 frs ; Parésous Ecole et Papeterie du Jabron 1684 frs ; Ecole et Faubourg de la Beaume 2395 frs ; Produit de la quête faite en ville 12.217 francs.

Montant total de la souscription : 29.285 francs.

M. Steva, boulanger, 200 brioches . Jouvet, pâtissier, 260 brioches.

Les listes nominatives des donateurs ont été affichées dans le hall de « La Marseillaise ».

Grâce à tous ces généreux donateurs, il a été possible d'offrir, le 21 Décembre, à 600 enfants, un succulent goûter.

Le 31 Décembre on put également distribuer à 170 vieillards de la ville à 60 vieillards et malades de l'hospice, des oranges et des friandises.

Le Comité, au nom de la Municipalité et en son nom, adresse à tous les groupement et à tous ceux qui se sont intéressés à cette petite fête ses plus vifs remerciements.

Ajoutons que c'est l'U. F. F. qui a bien voulu se charger de l'organisation et des distributions.

LISTES ELECTORALES. — La période de révision annuelle est ouverte. Les électeurs et électrices qui désirent exercer leur droit de vote à Sisteron et qui ne sont pas inscrits devront se présenter à la Mairie, avant le quatre Février, munis de pièces officielles d'identité (livret de famille, livret militaire ou bulletin de naissance).

Devront notamment se présenter :

1°) les jeunes gens et jeunes filles nés avant le 31 Mars 1926, domiciliés à Sisteron, non encore inscrits.

2°) les personnes qui, inscrites dans une autre commune, ont acquis un domicile à Sisteron et veulent figurer sur les listes électorales de cette Ville. A cet effet, elles devront présenter le certificat de radiation de leur ancien domicile.

Il est rappelé qu'il n'est fait aucune inscription d'office.

RENOUVELLEMENT DES CARTES TEXTILES. — Les nouvelles cartes textiles des consommateurs de plus de trois ans seront remises dans l'ordre suivant :

lettres A à D : Lundi 13. — E à H Mardi 14. — I à N : Mercredi 15. — P à Z : Jeudi 16. — Retardataires : Vendredi 17.

Les cartes d'alimentation devront être présentées en même temps que les cartes textiles. Prière de se présenter aux jours indiqués.

DE GARDE cette SEMAINE :

Pharmacie Bœuf.

Docteur Niel.

MARIAGES riches et toutes situations pour personnes sérieuses sans relations.

Ecr. Mme PHILIPPE (27e année) 20, Rue Camélinat - St-ETIENNE (Loire) - j. t.

L'ALMANACH HACHETTE

Les Calendriers, les Agendas de Commerce, de Bureau et de Poche de l'année 1947, sont en vente à l'Imprimerie-Librairie LIEUTIER 25, rue Droite à SISTERON.

GOUTER DES VIEUX. — Nous sommes heureux de remercier chaleureusement M. André, propriétaire du Café National, de son geste philanthropique qui a permis d'offrir de bons gâteaux pour le goûter des vieux du 2 Janvier dernier.

PNEUS ET CHAMBRES A AIR pour Vélos et Vélomoteurs. — Une liste de bénéficiaires est affichée dans le hall de la Mairie. Les bons devront être retirés sans retard.

Il est rappelé que les inscriptions pour le mois suivant sont faites du 10 au 20 de chaque mois.

MARDI-GRAS TRADITIONNEL. — Nous avons appris que la Société « La Pédale Sisteronnaise » en collaboration avec M. Gille, Directeur des Variétés à Sisteron, mettaient sur pied une grande fête pour le Mardi-Gras avec une liste de prix fantastique.

Les enfants aussi ne seront pas oubliés. Nous pensons que ce sera une réplique de l'an passé.

Nous nous excusons de ne pas pouvoir donner plus de détail, mais pour l'instant, le Comité de la P.S. veut garder le silence car, parait-il c'est à une surprise que le public sera invité.

DON. — La Pédale Sisteronnaise a reçu la somme de mille francs de M. Codol, pour la caisse des coureurs.

Le Comité Directeur et les coureurs adressent tous leurs remerciements à M. Codol, mécène sportif.

ATTENTION ! !

13 FEVRIER ! !

?

DECLARATION DE SINISTRE. — Les propriétaires d'immeubles sinistrés à Sisteron, réparés par le Service de la Reconstruction, qui n'ont pas encore, à la date de ce jour, fait de déclaration de sinistre, relative aux dommages de guerre causés à leur immeuble par le bombardement, sont avisés qu'ils ont jusqu'au 31 Janvier 1947, dernier délai de rigueur, pour faire leur déclaration à la Mairie. Passé cette date toute déclaration sera irrémédiablement rejetée.

Les propriétaires qui n'auront pas fait de déclaration ne pourront bénéficier de la participation financière de l'Etat aux frais de remise en état de leur immeuble et seront tenus de rembourser intégralement les dépenses engagées par le Service de la Reconstruction.

La liste des propriétaires intéressés est affichée, par ordre alphabétique, dans le hall de la Mairie où chacun peut en prendre connaissance.

PROPRIETAIRES ! !

ARBORICULTEURS ! !

Avez-vous l'intention de créer une plantation ?

Ne faites rien à l'aveuglette ; renseignez-vous auprès d'un praticien spécialiste qui vous donnera toutes précisions nécessaires afin de planter les espèces et variétés pour obtenir les meilleurs rendements de vos plantations.

Adressez-vous en toute confiance aux **PEPINIERES de la DURANCE** Moulin de la Cazette à SISTERON.

Spectacles de la Semaine :

CASINO-CINEMA. — Actualités Documentaire et un grand film

QUAI DES BRUMES

VARIETES-CINEMA. — Cette semaine : Actualités — Documentaire

ESPIONNE A BORD

Société Générale

Les Bureaux de la SOCIETE GENERALE (Banque) seront ouverts les 20 Janvier — 1er et 17 Février.

ELECTRICITE DE FRANCE. — La Direction du Secteur de Sisteron de l'Electricité de France, informe la population que les coupures de courant auront toujours lieu les Lundi et Mardi, mais que le courant sera rétabli à 19 h 30 au lieu de 17 h 30.

DON. — C'est avec plaisir que nous enregistrons le don fait à la Caisse de l'Amicale des Mutilés et Anciens Combattants de l'Union Fédérale par un anonyme qui a versé la somme de 300 francs et auquel nous adressons nos sincères remerciements.

ETAT-CIVIL

du 3 au 9 Janvier 1947

NAISSANCES

Jean Pierre Denis Valentini, avenue de la Gare — Michel Joseph Isidore Mouriès, avenue de la Gare.

Ford

Camions disponibles

Pour tous renseignements s'adresser

GARAGE MODERNE

Francis JOURDAN

Avenue de la Gare — SISTERON

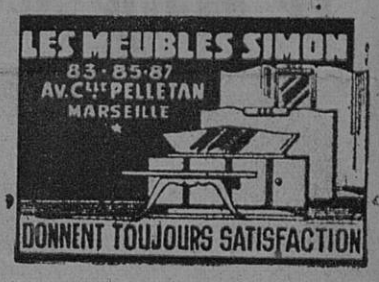

Etude de Me Jean ESMIEU
Notaire à SISTERON

VENTE

DE FONDS DE COMMERCE

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, Notaire à SISTERON, le trente Décembre mil neuf cent quarante six, enregistré à SISTERON le neuf Janvier mil neuf cent quarante sept, folio 83, case 533

Monsieur Léon Siméon DURBESSON, négociant, demeurant à SISTERON, a vendu à Monsieur Roger GABERT, négociant, demeurant également à SISTERON, le fonds de commerce de « Marchand de Vins, bière, liqueurs, spiritueux et de fabrique de limonade » exploité à SISTERON, rue Droite, précédemment connu sous le nom de :

MAISON BONNET

A. FOURNIER, successeur

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au vingtième jour après le deuxième avis, à SISTERON, en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

J. ESMIEU, Notaire.

Etude de Me Jean ESMIEU
notaire à SISTERON

VENTE

DE FONDS DE COMMERCE

PREMIER AVIS

Suivant acte reçu par Me ESMIEU, Notaire à SISTERON, le trois Janvier mil neuf cent quarante sept enregistré à SISTERON le neuf Janvier mil neuf cent quarante sept folio 83, case 534

Monsieur FIGUIERE André Marcel Auguste, menuisier-ébéniste, a vendu à Monsieur STROZZI Joseph Philippe, ouvrier menuisier, demeurant précédemment à MARTIGUES et actuellement à SISTERON, le fonds de commerce de MENUISERIE et EBENISTERIE qu'il exploitait à SISTERON, rue Basses des Remparts.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues jusqu'au vingtième jour après le deuxième avis, à SISTERON, en l'étude du notaire soussigné, domicile élu.

J. ESMIEU, notaire.

Sisteron — Imprimerie LIEUTIER

Le Gérant : Marcel LIEUTIER

Un Véhicule payé comptant, c'est un Capital employé

Acheté à crédit, il se paye en roulant, c'est un Capital créé...

Un seul organisme dans le Sud-Est répond dans un délai record paye instantanément n'importe quelle somme :

LA SOCIETE FINANCIERE AUTOMOBILE

49, Avenue Alsace-Lorraine à GRENOBLE

La S.F.A. vous offre quelque chose de neuf :

Vendre à crédit en province aussi facilement qu'à Paris.

Agents pour les Basses-Alpes :

ALLEGRE & CHASTEL, 1, Place de l'Horloge, SISTERON - Tél. 205

© VILLE DE SISTERON